



Partie réservée au club :

- N° de licence :
- Règlement :
- date certificat médical :/...../.....

Dossier

D'inscription

JANVIER 2018 à DECEMBRE 2018

NOM : **Prénom** :

Tél :

E-mail :

Contenu du dossier : (à rendre à E.PILARD ou à déposer dans la boîte à coté du bureau)

- fiche de renseignement
- autorisations diverses :
 - parentale de pratiquer les activités proposées au club (pour les mineurs)
 - intervention chirurgicale
 - utilisation des moyens de transport du club
 - utilisation de l'image
- un exemplaire du règlement intérieur (en pièce jointe ou sur le site internet du club www.ckps.fr)

Pièces à fournir :

- photocopie du brevet de natation de 25m minimum (obligatoire pour mineurs) ou attestation sur l'honneur par défaut pour les adultes (modèle ci-joint)
- certificat médical (attention il y a du changement depuis septembre 2017) **LES INFORMATIONS SONT SUR LA DERNIERE PAGE DU DOSSIER D'INSCRIPTION**
- attestation médicale d'un médecin spécialiste justifiant la nécessité de prise éventuelle ou régulière d'un médicament classé dans les produits dopant (uniquement pour compétiteurs)
- règlement de votre cotisation. (chèque à l'ordre du CKPS)
- photo d'identité numérique. (à envoyer par mail à eric.pilard@bbox.fr)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHERENT

NOM :	
PRENOM :	
DATE DE NAISSANCE :	
LIEU DE NAISSANCE :	
TELEPHONE FIXE :	
PORTABLE :	
ADRESSE :	
NATIONALITE :	
SITUATION DE FAMILLE :	
PERSONNE A PREVENIR EN CAS DE PROBLEME :	
TELEPHONE :	
ADRESSE EMAIL CONSULTEE REGULIEREMENT@.....

Je soussigné (e) Madame, Monsieur.....(1)

1) autorisation parentale pour les mineurs :

mère, père, tuteur légal, (1)

autorise mon fils, ma fille (1)

à prendre part aux activités sportives du Canoë Kayak du Pays Sedanais pour la saison 2015.

2) Autorisation de traitement médical et d'intervention chirurgicale

(1) mère, père, tuteur légal, de l'enfant _____

(1) en tant que personne majeure

autorise les responsables du club de canoë kayak du pays sedanais à faire dispenser par un médecin les soins reconnus nécessaires et à prendre toute mesure utile le cas échéant, pour une opération chirurgicale d'urgence (y compris l'anesthésie) ou pour une hospitalisation, lors des séances sportives organisées au sein de l'association (1) et de pouvoir récupérer l'enfant à la sortie de l'établissement hospitalier.

3) Autorisation de déplacement :

mère, père, tuteur légal (1)

autorise les responsables du CKPS à transporter mon enfant dans les véhicules 9 places du club ainsi que dans les véhicules personnels des membres du club.

4) Support de communication :

mère, père, tuteur légal, personne majeure (1)

autorise, n'autorise pas (1)

les responsables du CKPS à utiliser les supports images ou films de mon enfant ou de moi-même pris lors des séances du club, pour la promotion de notre activité.

5) Règlement intérieur du club

mère, père, tuteur légal, personne majeure (1)

certifie avoir lu et approuvé le règlement intérieur du CKPS

Signature

(1) : Rayer les mentions inutiles

SIGNATURE DE L'ADHERENT :

SIGNATURE DES PARENTS POUR LES MINEURS :

A RENDRE ou joindre Brevet de 25 m avec immersion

ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR LES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS

Je Soussigné

NOM :

Prénom :

Né(e) le:

Déclare être apte à m'immerger sous l'eau, puis à nager 25 m sans reprendre pieds.

Fait à : LE :

SIGNATURE :

**MONTANT DES LICENCES DE
JANVIER 2018 à DECEMBRE 2018**

AGE	PART FEDERALE	PART CLUB	TOTAL
Jeunes (moins de 18 ans)	37.33 €	47,67 €	85 €
Licence Adulte CANOE +	53,64 €	51.36 €	105 €
Licence Adulte « LOISIR » ou « Entretien physique »	11.25 €	53.75 €	65 €

- **A partir du deuxième membre de la même famille,
Réduction de 20 euros sur le montant de la 2ème licence.**
- **Possibilité d'échelonner la somme à payer, dans ce cas,
Faire 3 chèques datés aux dates de prélèvement.
(JANVIER, AVRIL, SEPTEMBRE)**
- **La licence ne pourra être validée qu'une fois le dossier
d'inscription rendu COMPLET.**

• La « Licence entretien physique » permet de pratiquer la CAP, la MUSCULATION et la NATATION.

La « Licence loisir » permet de naviguer en KAYAK PLASTIQUE et de pratiquer la NATATION.

Ces 2 licences ne permettent pas de participer aux différentes compétitions, elles ne sont accessibles que la première année de licence et ne sont pas ouvertes aux adhérents précédemment licenciés à la FFCK.

CERTIFICAT MEDICAL

OBTENTION PREMIÈRE LICENCE

Lors de la première prise de licence, l'adhérent doit présenter un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du canoë-kayak datant de moins d'un an. Si le pratiquant souhaite faire de la compétition, la mention « *canoë-kayak en compétition* » est obligatoire.

RENOUVELLEMENT

Les conditions de présentation d'un certificat médical indiquées ci-dessous ne concernent que les personnes renouvelant leur adhésion sans discontinuité de licence.

PRATIQUE EN LOISIR

Chaque année, le licencié devra remplir un [questionnaire de santé et une attestation](#). Si l'adhérent ou son représentant légal répond « non » à toutes les questions alors la présentation d'un nouveau certificat médical ne sera pas nécessaire. S'il répond « oui » à au moins une question alors le licencié devra présenter un nouveau certificat médical datant de moins d'un an.

PRATIQUE EN COMPÉTITION

Chaque année, le licencié devra remplir un [questionnaire de santé et une attestation](#). Si l'adhérent ou le représentant légal répond « non » à toutes les questions alors la présentation d'un nouveau certificat médical ne sera pas nécessaire. S'il répond « oui » à au moins une question alors il devra présenter un nouveau certificat médical datant de moins d'un an.

Au bout de la 3ème année d'adhésion un nouveau certificat médical datant de moins d'un an sera obligatoire.